

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 22 mai 2026 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Conseil de zone approuve le procès-verbal de la séance du 10/04/2026.

2. Compte 2025 - Approbation

Le Conseil de zone décide d'approuver le Compte 2025 de la Zone de secours DINAPHI, qui restera annexé à la présente délibération, et ce, par 78.928 voix POUR (14 membres présents), 0 CONTRE et 0 ABSTENTION ; D'affecter le boni budgétaire de 2.142.268,16 € au fonds de réserve extraordinaire de l'exercice 2026.

3. Assemblée générale Imio - Approbation des points à l'ordre du jour et désignation représentant

Le Conseil de zone décide d'approuver à l'unanimité les points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale d'IMIO du 2 juin 2026 qui nécessitent un vote ; De désigner Monsieur Alexandre VISEE, Bourgmestre d'Yvoir, en qualité de mandataire pour représenter la Zone à l'assemblée générale.

4. MP Achat 800 sweats ambulancier - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide de marquer son accord pour l'achat de 800 sweats ambulancier pour le montant estimé de € 52.000,00 hors TVA ou € 62.920,00 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la Centrale d'Achat de la Zone de Secours Hainaut Centre, sur le marché 2025/ZHC/CDA/1bis.

5. MP Achat 2 drones - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le descriptif technique N° 2026-015 du marché "Achat de 2 drones" ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 18.181,82 hors TVA ou € 22.000,00, 21 % TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De charger le Collège de zone de valider les soumissionnaires à interroger dans le cadre de ce marché de faible montant.

6. MP Entretien, compléments entretiens et réparation des véhicules lourds - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-016 et le montant estimé du marché "Entretien, compléments entretiens et réparation des véhicules lourds" ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 200.826,36 HTVA ou 242.999,91 €, TVAC ; De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

7. MP Entretien, compléments entretiens et réparation véhicules légers (Accord-cadre) - Conditions et mode de passation

Le Conseil de zone décide d'approuver le cahier des charges N° 2026-017 du marché "Entretien, compléments entretiens et réparation véhicules légers (Accord-cadre)" ainsi que le montant estimé qui s'élève à € 157.685,88 hors TVA ou € 190.799,88, 21 % TVA comprise ; De passer le marché par la procédure négociée directe avec publication préalable.

8. Règlement pécuniaire complémentaire – Titres-repas

Le Conseil de zone décide d'approuver le règlement complémentaire relatif l'octroi de titres-repas, applicable à partir du 1er juin 2026.

9. Professionnalisation de sapeurs - Prolongation réserve

Le Conseil de zone décide de prolonger de deux ans la réserve de professionnalisation de sapeur validée par le Conseil de zone le 21 juin 2024, et qui contient encore 15 lauréats.

10. Promotion au grade de sergent volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve

Le Conseil de zone décide de déclarer vacant un emploi de sergent-pompier volontaire, à pourvoir par promotion en faisant appel à la réserve de promotion de 2024.

11. Professionnalisation de sergent – Vacance d'emploi et appel à la réserve

Le Conseil de zone décide de déclarer vacant un emploi de sergent-pompier professionnel, à pourvoir par professionnalisation en faisant appel à la réserve de 2024.

12. Plan du personnel - Modification du cadre opérationnel et administratif

Le Conseil de zone décide d'approuver les modifications proposées au plan du personnel.

13. Promotion au grade d'adjudant volontaire – Appel à candidats pour réserve et désignation jury

Le Conseil de zone décide de lancer un appel à candidatures pour la promotion au grade d'adjudant volontaire, afin de constituer une réserve de promotion ; D'approuver la composition du jury.

14. Promotion au grade de caporal professionnel – Appel à candidats pour réserve et désignation jury

Le Conseil de zone décide de lancer un appel à candidatures pour la promotion au grade de caporal professionnel, afin de constituer une réserve de promotion ; D'approuver la composition du jury.

15. Recrutement comptable spécial – Règlement et appel à candidats

Le Conseil de zone décide de procéder au recrutement d'un comptable spécial pour la zone de secours DINAPHI ; D'adopter le règlement pour la désignation d'un comptable spécial ; De publier l'avis de recrutement sur le site de la zone, le site Jobcom de l'Union des Villes et des Communes, et de le transmettre aux zones de secours francophones et aux communes de la zone et de fixer l'échéance au 26 juin 2026 ; De charger le Collège de désigner le comptable spécial d'une autre zone et le bourgmestre qui feront partie de la commission de sélection et de fixer la date de l'épreuve ; De maintenir le montant de l'indemnité du comptable spécial à 95% du montant de l'allocation du commandant de zone, soit 7.630,17 € non indexé.

Huis clos

16. Cumul d'activités – Pompier professionnel

Le Conseil de zone décide d'autoriser le Sapeur professionnel X à exercer l'activité complémentaire en tant qu'indépendant dans l'extermination de guêpes et frelons pour une durée de 4 ans.

17. Démission sergent professionnel

Le Conseil de zone décide d'accéder à la demande de démission du sergent X dans son statut de pompier professionnel au 30 avril 2026 ; D'approuver sa nomination au grade de sergent volontaire au 1er mai 2026.

18. Professionnalisation sergent - Admission en stage

Le Conseil de zone décide de faire appel à la réserve de professionnalisation valable jusqu'au 21 juin 2026, et d'admettre en stage de professionnalisation le sergent X ; De laisser au Commandant la charge de l'affecter à un poste de secours, en fonction des besoins opérationnels et du cadre du personnel.

19. Promotion au grade de sergent volontaire - Admission en stage

Le Conseil de zone décide d'admettre en stage de promotion au grade de sergent volontaire le Caporal X au 1er juin 2026, pour une durée de 6 mois.

La Secrétaire de zone,
Sandrine DUMONT



La Présidente
Mélanie HAVENNE

